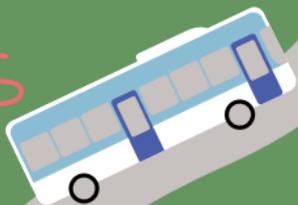


Et hop, à l'école!

Les bons réflexes
sur le chemin



Et hop, à l'école!

Les bons réflexes
sur le chemin





Sommaire

Édito	4
Et hop, on va à l'école en toute sécurité!	5
10/10 : les bons réflexes	6
Plans d'accès aux sites scolaires	17
Les Bioux	18
Le Lieu	20
L'Orient	22
Le Brassus	24
Le Sentier : Les Cytises	26
Le Sentier : Chez-Le-Maître	28
Liens utiles	31

Édito

Le chaos de voitures sur le trajet des bus scolaires au milieu d'enfants et de jeunes qui vont et partent de l'école, c'est le cauchemar que tout le monde veut éviter...

L'Association scolaire intercommunale de la Vallée de Joux, avec un fort appui des communes et de l'établissement scolaire, se fait une priorité de développer des solutions pour se rendre en toute sécurité à l'école.

Pour y parvenir, il faut adopter de bonnes et nouvelles pratiques afin que le chemin de l'école soit un moment sympa...

Nous sommes toutes et tous concerné·es, enfants, adolescent·es, parents, habitué·es des milieux scolaires !

**Association scolaire intercommunale
de la Vallée de Joux (ASIVJ)**

Et hop ! On va à l'école en toute sécurité

Aller à l'école, ça doit être agréable, facile et sûr !

Pour cela, des aménagements rendent clair et sécurisé l'accès aux sites scolaires de la Vallée de Joux.

Des cheminements pédestres depuis les arrêts de bus scolaires et de trains, des passages piétons sécurisés par des patrouilleurs et patrouilleuses, des pistes cyclables : tout est fait pour rejoindre les collèges facilement, sans avoir recours à la voiture.

Jouons le jeu en utilisant les nombreux moyens mis en place pour réduire le trafic aux alentours des sites scolaires.

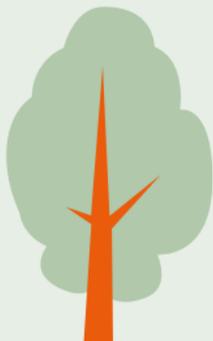
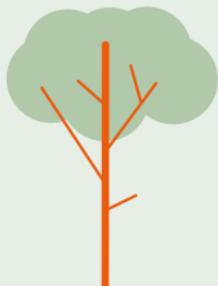
10/10 les bons réflexes

Pour la sécurité de chacune et
chacun, adoptons les bons réflexes
sur le chemin de l'école :

1.

Un peu de respect !

Les heures d'arrivée et de départ de l'école sont des moments critiques qui voient passer au même endroit un grand nombre de personnes pressées. Nous ne sommes pas seul-es, pensons aux autres !



2.

Mille et une façons d'aller à l'école... sans voiture

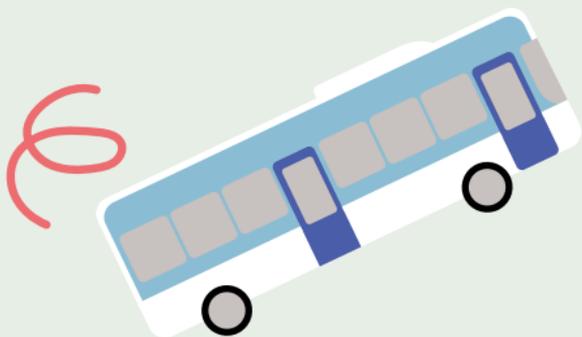
Tout est prévu pour se rendre sans voiture à l'école : carte Mobilis gratuite pour les enfants et les jeunes, bus scolaires adaptés aux horaires de l'école, trains, lignes de bus et pistes cyclables.

Privilégions les transports en commun et la mobilité douce !

3.

Plus on est de fous, plus...

Aller à plusieurs à l'école, c'est plus sûr
et plus sympa. Organisons-nous pour
faire le trajet ensemble à pied, à vélo
ou en transports en commun !



4.

Les voitures au parking, les enfants à l'école

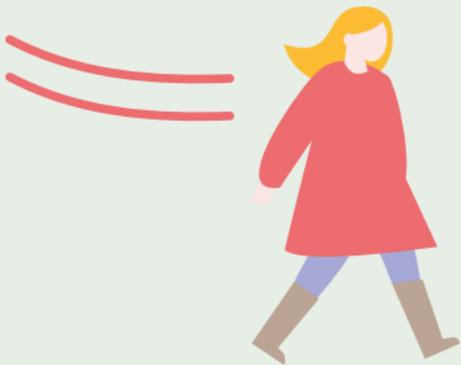
Si exceptionnellement nous devons venir en voiture, soyons attentives et attentifs à la signalisation sur place et utilisons les parkings prévus.

Pas de parcage sauvage et dangereux !

5.

Une minute, c'est 60 secondes

Les dépose-minutes sont prévus pour des arrêts très courts. Ils ne doivent pas être saturés et il n'est pas autorisé d'y stationner.



6.

Suivez le guide !

Des indications ont été mises en place sur les sites : cheminements pour les piétons et pistes cyclables, passages piétons, trottoirs.

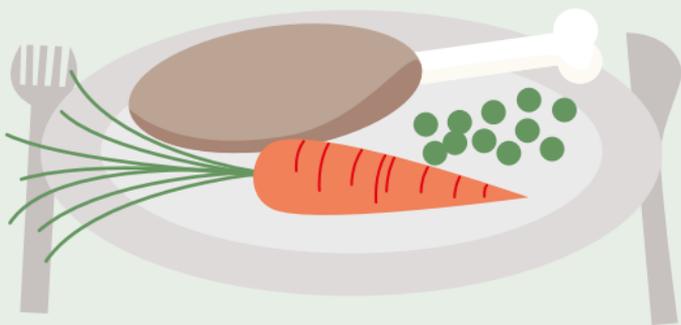
Respectons ces aménagements qui permettent de sécuriser le périmètre.



7.

Restons au resto

Manger au restaurant scolaire permet de limiter les trajets école-maison et de gagner du temps pour faire une vraie pause, jouer, etc.



8.

Anticiper pour ne pas stresser

Le train et le bus, c'est très pratique !
Il suffit de bien prévoir son horaire
pour que tout roule parfaitement.



9.

Autonomes et responsables

Les enfants et les jeunes qui s'autonomisent en allant seul·e ou avec leurs camarades à l'école, en transports en commun ou en mobilité douce, gagnent aussi en sens des responsabilités et en confiance en soi.



10.

Bouger, c'est la santé

Marcher, faire du vélo ou de la trottinette pour aller à l'école, ça permet de faire un peu de sport et de prendre soin de sa santé.



Plans d'accès aux sites scolaires

Ces 6 plans indiquent les différents aménagements disponibles pour se rendre à chaque collège. Tout a été réalisé pour accéder en sécurité à l'école, sans voiture.

Les plans sont également consultables sur www.epslavallee.ch

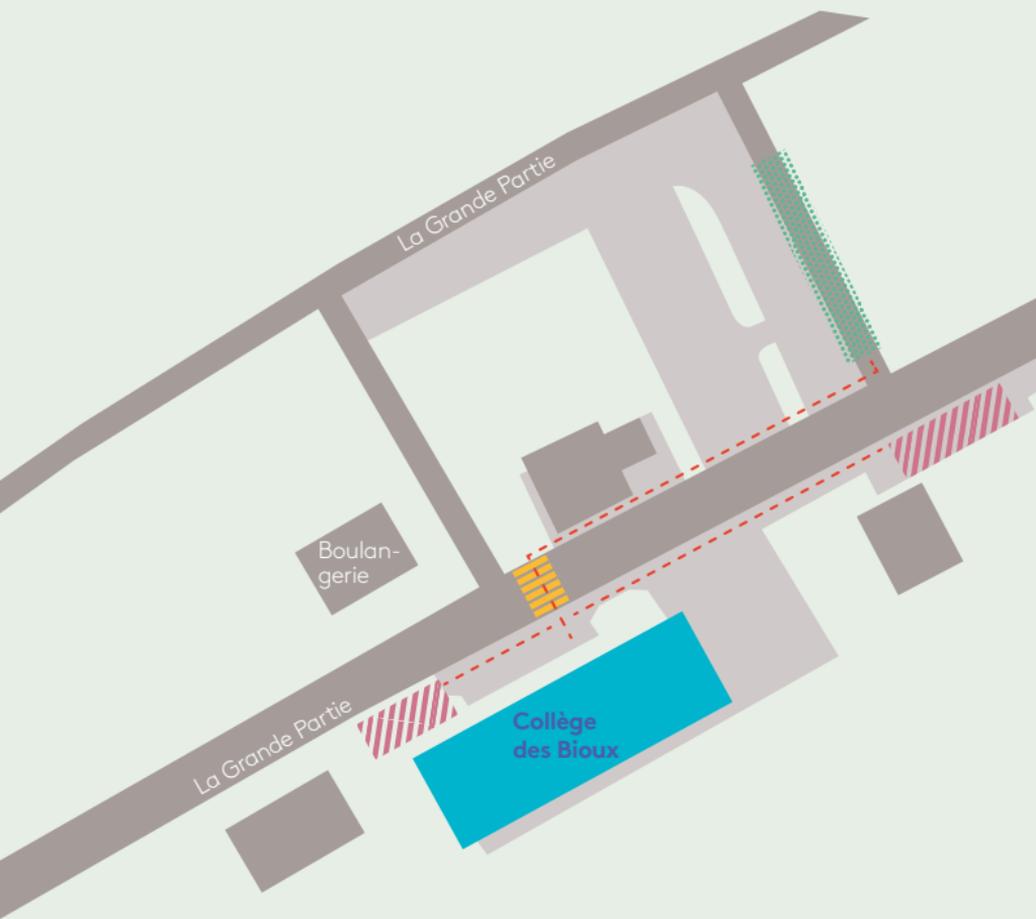
Les Bioux

Collège des Bioux

Des cheminements sûrs des deux côtés de La Grande Partie

Le cheminement pour les piétons entre l'arrêt de bus et la cour d'école est sécurisé, tout comme le passage piétons sur lequel veille un·e patrouilleur /patrouilleuse scolaire.

Depuis la zone de dépose-minute, qui se trouve sur la petite section de route de La Grande Partie située en face de l'arrêt du bus scolaire (direction l'Abbaye), un cheminement pour piétons est également mis en place.



-  Cheminement piétons
-  Arrêt de bus scolaire
-  Zone de dépose-minute/récupération
-  Bâtiment scolaire
-  Passage piétons sécurisé

Le Lieu

Collège du Lieu

Au plus près du collège avec le bus

L'arrêt de bus scolaire, juste à côté du collège, est strictement interdit aux voitures. Les places de dépose-minute se trouvent le long du bâtiment de la poste et de l'Administration communale, et sur le côté de l'épicerie, de l'autre côté de la Grand-Rue. Depuis cette zone, un passage piétons sécurisé par un-e patrouilleur/patrouilleuse permet de traverser en sécurité cette rue.



L'Orient

Collège de L'Orient

Cheminer à pied en toute sécurité

Depuis les arrêts de bus scolaire et la zone de dépose-minute (située derrière l'épicerie), des cheminements pour piétons permettent de rejoindre le collège. Attention, les arrêts de bus scolaire sont strictement interdits aux voitures.

Le passage piétons sur la rue Centrale est sécurisé par un·e patrouilleur / patrouilleuse.



- - - Cheminement piétons
- ||||| Arrêt de bus scolaire
- Zone de dépose-minute/récupération
- Bâtiment scolaire
- ==== Passage piétons sécurisé

Le Brassus

Collège de la Fontaine

Collège Neuf

Accueil parascolaire Les Flocons d'Or

Un carrefour sûr

Le carrefour situé au centre des différents bâtiments scolaires est sécurisé : la circulation y est limitée à 30 km/h et des cheminements réservés aux piétons, avec un passage piétons sécurisé par un·e patrouilleur /patrouilleuse, permettent d'assurer à chaque type de mobilité un accès sûr. La zone de dépose-minute se trouve vers la salle de sport.



-  Cheminement piétons
-  Arrêt de bus scolaire
-  Zone de dépose-minute/récupération
-  Bâtiments scolaires
-  Passage piétons sécurisé

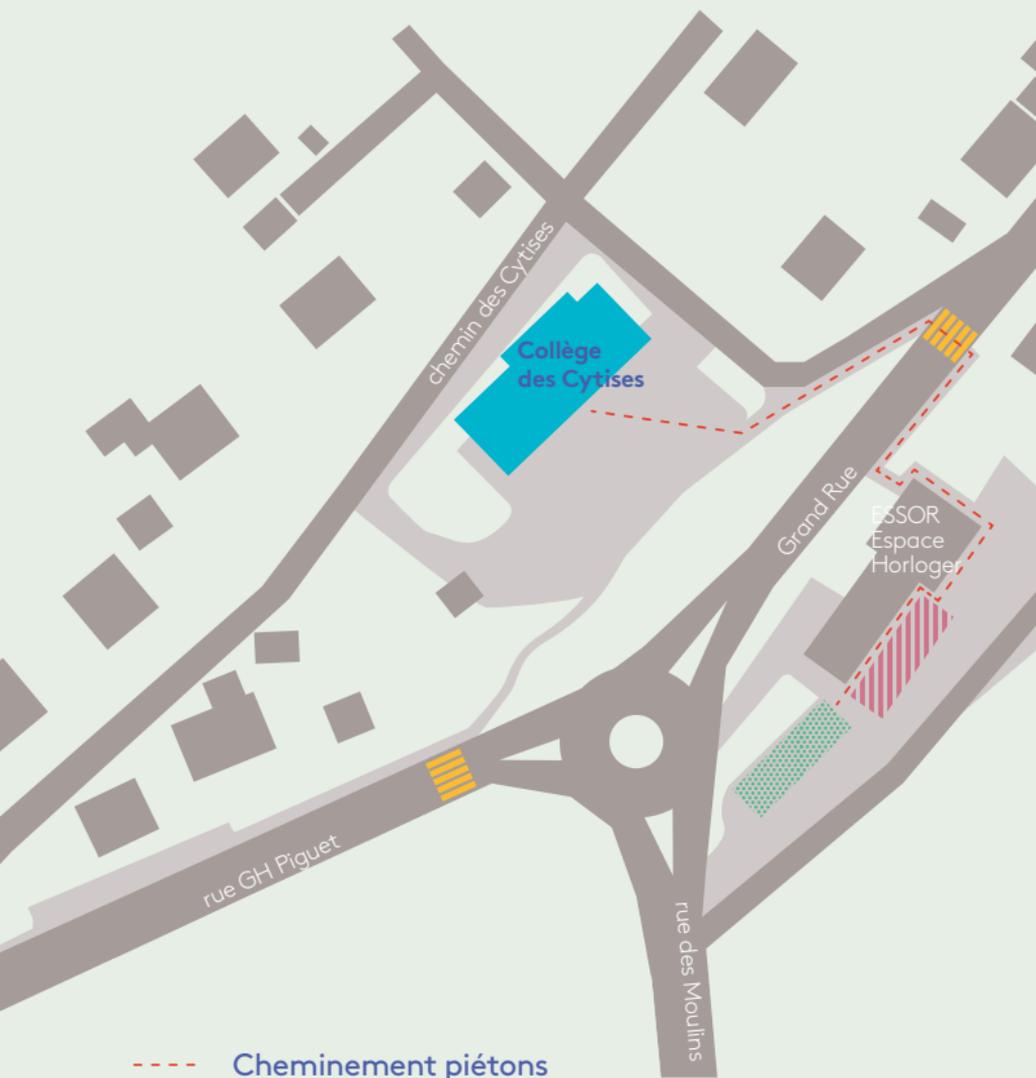
Le Sentier

Collège des Cytises

Traverser la Grand Rue rime avec sécurité

Depuis l'arrêt de bus scolaire, qui se trouve derrière l'Essor, un cheminement conduit au collège en passant par un passage piétons sécurisé par un-e patrouilleur/patrouilleuse.

Les places de dépose-minute se trouvent à côté de l'arrêt de bus.



-  Cheminement piétons
-  Arrêt de bus scolaire
-  Zone de dépose-minute/récupération
-  Bâtiment scolaire
-  Passage piétons sécurisé

Le Sentier

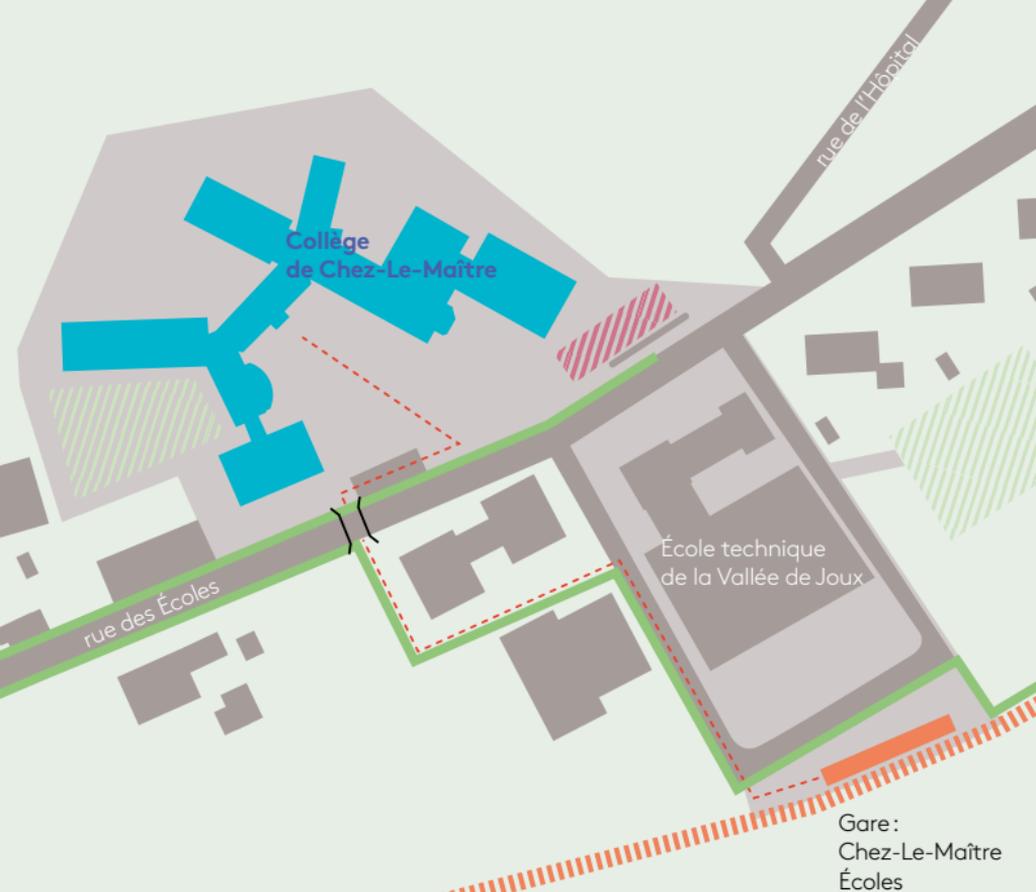
Collège de Chez-Le-Maître

Grands enfants, grands changements

Une piste cyclable, sur une voie propre, longe la voie ferrée et traverse la rue des Écoles par un passage sous route avant de rejoindre le collège.

L'arrêt de bus scolaire se trouve à proximité immédiate du bâtiment scolaire.

Il n'y a pas de places de dépose-minute sur ce site qui accueille des élèves plus âgés qui utilisent les transports en commun et/ou la mobilité douce.



-  Passage sous route
-  Cheminement piétons
-  Arrêt de bus scolaire
-  Piste cyclable
-  Bâtiment scolaire
-  Gare
-  Parkings réservés exclusivement aux enseignant-es



Liens utiles

Lignes de train : www.cff.ch

Association des auto-transports
de la Vallée de Joux – lignes de bus :
www.avj.ch

Établissement primaire et secondaire
de la Vallée de Joux :
www.epslavallee.ch

Bureau de prévention des accidents :
www.bpa.ch

Commune du Chenit :
www.communeduchenet.ch

Commune de l'Abbaye :
www.labbaye.ch

Commune du Lieu :
www.lelieu.ch



Association scolaire intercommunale
de la Vallée de Joux